



# ACADÉMIE DE TOULOUSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des Examens et Concours –  
Bureau DEC 5  
Tél. 05.36.25.71.39

Courriel :  
dec5@ac-toulouse.fr  
Affaire suivie par :  
Jérémy BARRAFRANCA (Gestionnaire)  
Jordi LLORENS (chef de bureau)



## Document à l'attention :

- ▶ Des établissements privés hors contrat
- ▶ Des candidats individuels ou relevant de l'enseignement à distance

A Toulouse, le 09 mars 2021

## BTS MAINTENANCE DES SYSTEMES (Option Systèmes de Production)

**SESSION 2021**

**Référence** : Circulaire nationale d'organisation émise le 28 janvier 2021 par l'académie de Rennes.

### **CENTRES D'EXAMEN ECRITS / ORAUX**

#### **CALENDRIER DES EPREUVES ECRITES**

Dates	Horaires	Epreuves
Lundi 10 mai 2021	14h-16h sortie non autorisée avant 16h00	E3-1 – Mathématiques (2h) (candidats non évalués dans le cadre du CCF)
Mardi 11 mai 2021	14h-18h sortie non autorisée avant 16h00	E1 – Culture générale et expression (4h)
Mercredi 12 mai 2021	14h-18h sortie non autorisée avant 18h00	E4 - Analyse technique en vue de l'intégration d'un bien(4h)
Mercredi 19 mai 2021	14h-16h sortie non autorisée avant 16h00	E3-2 Physique et chimie (2h) (candidats non évalués dans le cadre du CCF)

#### **REMISE DES DOSSIERS NUMERIQUES - Epreuve professionnelle de synthèse**

DEPOT DES DOSSIERS : <b>en version numérique</b>	<b>EPREUVE U61</b> <b>Rapport d'activités en entreprise</b> Dépôt sur le centre d'examen, au bureau du DDFPT	Vendredi 02 avril 2021 avant 12h DATE IMPERATIVE
DEPOT DES DOSSIERS : <b>en version numérique</b>	<b>EPREUVE U62</b> <b>Etude et réalisation de maintenance en entreprise</b> Dépôt sur le centre d'examen au bureau du DDFPT	Vendredi 28 mai 2021 avant 16h DATE IMPERATIVE

#### **CALENDRIER DES EPREUVES ORALES ET PRATIQUES**

Dates et horaires	Opérations	Epreuves
Voir calendrier des épreuves en page 3, 4 et 5	Interrogation des candidats Harmonisation des notes (forme ponctuelle et CCF)	U51 – Maintenance corrective d'un bien U52 – Organisation de la maintenance U61 - Rapport d'activité en entreprise U62 – Etude et réalisation de maintenance en entreprise
Du 13 au 15 avril 2021	<b>les épreuves orales ponctuelles de langues</b> – anglais, espagnol – épreuve facultative – langues rares – candidats hors CCF	

RESULTATS		
Lundi 05 juillet 2021	à partir de 18h	sur le site <a href="http://www.ac-toulouse.fr">http://www.ac-toulouse.fr</a> : rubrique Examens et Concours / Tous les résultats

### 1.1. EPREUVES ECRITES

- Les épreuves écrites se dérouleront dans les établissements suivants, dénommés « CENTRES D'ECRITS » :

CENTRES D'ECRITS	ORIGINE DES CANDIDATS
Lycée Déodat – Toulouse	Lycée Déodat – Toulouse CFAI – Toulouse
Lycée St Joseph – Toulouse	Lycée St Joseph – Toulouse Greta MP Nord Rodez Greta MP Centre Individuels 31 Individuels 82
Lycée Gaston Monnerville – Cahors	Lycée Gaston Monnerville – Cahors
Lycée Jean Dupuy – Tarbes	Lycée Jean Dupuy – Tarbes
Lycée de la Salle – Castres	Lycée Borde Basse – Castres CF de la Salle – Castres GRETA nord Castres Individuel 81

- Les convocations des candidats seront établies par mes services.
- **L'utilisation des moyens de communication** (téléphones mobiles, montres connectées, agendas ou messagerie électronique) sera strictement **interdite** : une annonce sera faite en début d'épreuve, et les surveillants devront être sensibilisés à ce contrôle.
- Les candidats utiliseront pour les épreuves écrites le papier de composition modèle national, fourni par le Rectorat.

#### Le matériel du candidat :

La circulaire n°2015-178 du 1er octobre 2015 relative à l'utilisation des calculatrices électroniques **entre en application, à partir de la session 2020.**

Les candidats qui disposent d'une calculatrice avec mode examen **devront par conséquent l'activer le jour des épreuves** et les calculatrices dépourvues de mémoire seront autorisées.

Ainsi tous les candidats composeront sans aucun accès à des données personnelles pendant les épreuves.

**La liste du matériel autorisé pour les épreuves écrites du BTS sera accessible début avril** sur le site de l'académie de Toulouse, rubrique « examens et concours » / « BTS » / « examens post-bac » / « matériel candidat » : <http://www.ac-toulouse.fr/cid86814/materiel-candidats-bts.html>

Pour les candidats individuels (dont enseignement à distance) : la liste (ne concernant pas toutes les spécialités) sera également disponible avec leur convocation (cf. infra.)

## 1.2. EPREUVES PRATIQUES

### E51 – Maintenance corrective d'un bien

CENTRES D'ORAUX	ORIGINE DES CANDIDATS	DATES DES INTERROGATIONS
Lycée Déodat – Toulouse	Individuels 31 Individuels 82 Greta MP Nord RODEZ	26 mai 2021 A partir de 08h00
CF de la Salle – Castres	CF de la Salle – Castres Individuels 81	26 mai 2021 A partir de 08h00

### E52 – Organisation de la maintenance

CENTRES D'ORAUX	ORIGINE DES CANDIDATS	DATES DES INTERROGATIONS
Lycée Déodat – Toulouse	Greta MP Nord Rodez Individuels 31	19 mai 2021 A partir de 08h00
CF de la Salle – Castres	CF de la Salle – Castres Individuels 81	19 mai 2021 A partir de 08h00

### 1.3. EPREUVES ORALES

#### E61 – Rapport d'activités en entreprise

CENTRES D'ORAUX	ORIGINE DES CANDIDATS	DATES DES INTERROGATIONS
Lycée Déodat – Toulouse	Lycée Déodat Greta Déodat Individuels 31 GRETA MP Nord Rodez CFAI Beauzelle Lycée St Joseph – Toulouse	13 et 14 avril 2021 A partir de 08h00
Lycée Gaston Monnerville – Cahors	Lycée Gaston Monnerville – Cahors	13 et 14 avril 2021 A partir de 08h00
Lycée Jean Dupuy – Tarbes	Lycée Jean Dupuy – Tarbes	13 et 14 avril 2021 A partir de 08h00
Lycée Borde Basse – Castres	Lycée Borde Basse – Castres CF de la Salle – Castres Individuel 81 GRETA MP Nord Castres	13 et 14 avril 2021 A partir de 08h00

#### E62 – Etude et réalisation de maintenance en entreprise

CENTRES D'ORAUX	ORIGINE DES CANDIDATS	DATES DES INTERROGATIONS
Lycée Déodat Toulouse	Lycée Déodat – Toulouse Greta Déodat – Toulouse Individuels 31 CFAI – Toulouse Lycée St Joseph – Toulouse	14,15 et 16 juin 2021 à partir de 8h00
Lycée Gaston Monnerville – Cahors	Lycée Gaston Monnerville – Cahors	17 et 18 juin 2021 à partir de 8h00
Lycée Jean Dupuy – Tarbes	Lycée Jean Dupuy – Tarbes	14,15 et 16 juin 2021 à partir de 8h00
Lycée Borde Basse – Castres	Lycée Borde Basse – Castres CF de la Salle – Castres Individuel 81	17 et 18 juin 2021 à partir de 8h00

## 1. Pour la sous-épreuve U61a en évaluation ponctuelle :

Le candidat rédige à titre individuel un rapport (vingt à vingt-cinq pages dactylographiées, hors annexes techniques) lui permettant de restituer les organisations et procédures d'intervention de maintenance préventive qu'il a rencontrées et mises en œuvre.

Ce rapport d'activités en entreprise comprend :

- la présentation de l'entreprise et de son service de maintenance ;
- la présentation de la fonction et de la planification de la maintenance ;
- la présentation des activités de maintenance en relation avec le plan prévisionnel de maintenance auxquelles il a participé ;
- un résumé d'une page en langue anglaise d'une activité de maintenance réalisée au sein de l'entreprise

Le candidat sera évalué lors de la soutenance orale à partir de son rapport d'activités uniquement sur la **sous-épreuve U61a (compétences C51 et C52)** avec un coefficient de 2. La modalité d'évaluation de la sous-épreuve U61b ne pouvant être mise en œuvre, la compétence C13 sera neutralisée.

## 2. Pour la sous-épreuve U62 en évaluation ponctuelle :

Cette sous-épreuve a pour objectif d'évaluer l'aptitude du candidat à mobiliser ses connaissances techniques pour :

- proposer des solutions techniques, d'organiser la mise en place de l'amélioration et de la mettre en œuvre, dans le cadre d'une amélioration d'un bien ;
- préparer la réception du nouveau bien, participer à son installation et prendre en compte les contraintes de maintenance, dans le cadre de la réception d'un nouveau bien ;
- présenter, argumenter oralement son étude et sa réalisation devant un auditoire et d'explicitier les solutions techniques et les organisations de maintenance retenues.

Pour cette épreuve le candidat doit attester d'activités en entreprise dans un service de maintenance, **lui ayant permis** de conduire un projet d'étude et de réalisation concernant un bien pris en charge par l'entreprise. La rédaction de la seconde partie de son rapport doit lui permettre de restituer les solutions techniques et les organisations nécessaires pour répondre à un problème d'amélioration ou d'intégration d'un bien.

Le rapport est constitué du dossier technique **de trente pages maximum hors annexes**, établi par le candidat et comprenant :

- le cahier des charges du projet servant de support pour la validation académique des projets ;
- une étude concernant la justification des solutions ;
- la description de la solution retenue ;
- les documents nécessaires à la préparation et à l'organisation de l'intervention ;
- le dossier de réalisation ;
- un bilan technico-économique au regard des objectifs initiaux.

Le cahier des charges du projet servant de support pour la validation académique des projets ne sera pas exigé et pourra être remplacé par le cahier des charges défini par l'entreprise. L'évaluation est organisée selon les modalités fixées par le règlement d'examen de la sous-épreuve U62.

## **Information sur la note NV :**

*Extrait des nouvelles directives (arrêté du 22/7/2008 paru dans le JO du 8.8.2008) sur l'utilisation de la mention non valide (NV) :*

« La constatation de non-conformité du rapport entraîne l'attribution de la mention « **non valide** » à l'épreuve. Le candidat même présent à l'épreuve ne peut être interrogé...En conséquence, le diplôme ne peut lui être délivré.

La non-conformité du dossier de projet réalisé par le candidat peut être prononcée dès lors qu'une des situations suivantes est constatée :

absence de dépôt de dossier, absence du dossier au-delà de la date fixée par la circulaire d'organisation de l'examen, durée de stage inférieure à celle requise par la réglementation de l'examen et documents constituant le dossier non visés ou non signés par les personnes habilitées à cet effet »

## **EPREUVE DE LANGUE VIVANTE :**

Pour les candidats concernés de l'académie de Toulouse (candidats individuels et des établissements non habilités au CCF), les épreuves orales ponctuelles de langues – anglais, espagnol – épreuve facultative auront lieu du 13 au 15 avril 2021, conformément à la circulaire spécifique diffusée ultérieurement. Les langues rares auront lieu du 12 au 16 avril 2021.

## 2. RELEVÉ DE NOTES ET DIPLOMES

Les relevés de notes seront établis et transmis par mes soins aux candidats dès la 1<sup>ère</sup> quinzaine du mois de juillet 2021. Ils seront acheminés à l'adresse indiquée par le candidat lors de son inscription à l'examen.

➔ **Tout changement d'adresse devra être signalé au service des examens dans les plus brefs délais.**

Les diplômes des candidats scolaires seront adressés par le Rectorat aux établissements au cours du mois d'octobre afin de les remettre aux lauréats.

Les diplômes des candidats individuels leur seront envoyés par mes services courant octobre.

<b>CONVOCATION AUX EPREUVES : INSTRUCTIONS A L'ATTENTION DES CANDIDATS INDIVIDUELS ET DE L'ENSEIGNEMENT A DISTANCE</b>
--

Votre convocation aux épreuves sera téléchargeable sur le site [www.ac-toulouse.fr](http://www.ac-toulouse.fr), rubrique « examens concours/examens post-bac/brevet de technicien supérieur ».

Vous devrez vous connecter avec votre nom et votre numéro de candidat pour télécharger votre convocation **et** la notice relative au matériel autorisé.

Un courriel (envoyé à l'adresse électronique que vous avez indiqué lors de votre inscription) **vous indiquera votre numéro de candidat et vous informera de la mise en ligne de la convocation.** Ce message vous parviendra au plus tard trois semaines avant le début des épreuves écrites.

**Il n'est donc pas prévu d'envoi par la poste, la mise en ligne constituant dorénavant le seul mode de communication de la convocation. Le Rectorat de Toulouse ne saurait être tenu pour responsable en cas de non téléchargement de la convocation et des documents annexes.**

**Il vous incombe également de consulter régulièrement les informations disponibles sur le site de l'académie de Toulouse, jusqu'à la fin de la session.**

Pour le Recteur et par délégation  
Pour le Secrétaire général empêché  
La Directrice des examens et concours



Christine PELATAN